

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 65

Artikel: Vous ne feriez pas mal d'en faire autant
Autor: Tourelles, Jean des
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248803>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

prême, Robespierre, en despote sanguinaire, voulut sacrifier en holocauste ces vilis renégats, ces apostats. Comme dictateur absolu, il les condamna tous sans exception à la guillotine ; l'exécution s'en fit sur la place de la Révolution.

On assure que le repentir de l'évêque Gobel quoique tardif, se démontra sincère au dernier moment d'une vie si agitée, et qu'il fit une assez belle mort.

Ses beaux appartements au château, dûs au talent décoratif de M. Paris de Besançon, architecte du Prince frappaient la vue d'admiration ; on eût, du dehors supposé les ornements collés au mur, tant le style en était hardi ; on les a totalement démolis après la Révolution.

La disparition subite de l'évêque de Lydda et son séjour à l'Assemblée nationale de Paris, fit penser qu'il ne s'en tiendrait pas là, et mit le prince dans l'obligation de requérir de l'Empereur d'Autriche dont il dépendait, un secours, de manière à lui prêter main forte et assistance contre toute agression étrangère. Peu après, cette démarche suggérée par la prudence porta son effet ; un bataillon autrichien vint tenir garnison à Porrentruy où il resta pendant un an, du 19 Mars 1791 au 27 Avril 1792, la veille de l'arrivée des Français. Cette troupe quitta Porrentruy pour escorter le Prince lequel se retira d'abord à Bienne ; de là à Constance, où il mourut en 1794.

(A suivre.)

Vous ne feriez pas mal d'en faire autant

La clientèle infortunée que sa mauvaise étoile eût conduite avant-hier dans la boutique de Flamboyard eut été témoin d'une scène à tout casser.

Le gros homme était là, au milieu de son magasin, rouge comme un coq, congestionné, tournant sur lui-même comme un taureau furieux, ses poings énormes tendus vers un petit commis nouvellement arrivé.

— De quoi ? de quoi ? hurlait-il. Tu dis que tu veux te confesser ? Ah ! ça, est-ce que tu te moques de moi, espèce de prêtre à rien ? est-ce que tu prends ma maison pour une jésuitière ? Est-ce que tu crois comme ça que je vais te laisser raconter aux curés tout ce quise passe ici ? Tu sais, ne me parle plus de cela.

— Tu l'as aimé !... Il t'a dit qu'il t'aimait ?..

— Oui.

— Et tu ne veux plus de lui ?... Pourquoi ?

— Parce qu'il mentait alors, qu'il ment aujourd'hui, et que je le méprise.

— Elle le méprise ! — répéta pensivement. Clotilde, qui, à son inexplicable étonnement, se sentait plus atteinte dans son amour-propre que dans son cœur. Et c'est pour cet homme qu'elle méprise, et qui est méprisable en effet, que j'ai repoussé désespéré, celui qui véritablement m'aimait... mon mari !

Pour la première fois depuis bien des jours, Marthe s'endormit, ce soir-là, en bénissant Dieu. L'idole était brisée, le piédestal vide.

Et pendant qu'elle envoyait son action de grâces vers le ciel, sans un regret, sans un soupçon, une catastrophe épouvantable terrifiait Paris, l'Opéra-Comique brûlait, s'écroulait, ensevelissant sous ses débris des centaines de victimes asphyxiées ou carbonisées.

Dès le lendemain matin, quelques journaux, ti-

jamais, ou sinon !..

Un mouvement furieux de la jambe droite compléta la pensée de Flamboyard, signifiant qu'à la première récidive le patron enverrait d'un coup de pied son commis jusque sur l'autre trottoir.

Pauvre petit ! il n'y a que huit jours qu'il est là, et déjà que de sanglots il a dévorés ! Quel guépier que cette maison ! et comment pourra-t-il supporter ses deux années d'apprentissage ?

Voilà ce qu'il se dit, l'enfant ; et, tout en rangeant des cartons derrière un comptoir, il se baisse le plus qu'il peut pour cacher ses larmes pendant que, de tous les coins du magasin, lui arrivent, sous l'œil bienveillant de Flamboyard, des injures de toutes sortes.

— Eh ! cogot ! eh ! jésuite ! viens donc, buveur d'eau bénite !

A ce moment, un mouvement de stupeur se produit dans la boutique ; les clameurs cessent par enchantement tandis que la porte s'ouvre et que Flamboyard, se précipitant vers le seuil, dit de sa voix la plus mielleuse :

— Entrez donc, Monsieur le Curé !

C'est, en effet, un curé qui se présente. Que vient-il faire dans cette galère ? Il ne sait donc pas chez qui il entre ?

Il le sait sans doute parfaitement ; car il dit d'un ton très assuré et avec un bon sourire :

— C'est ici M. Flamboyard ?

— Oui, Monsieur.

Ce n'est pas que l'envie lui manque de répondre par quelque blasphème ; mais, s'il est franc-maçon, il est avant tout commerçant ! Le visiteur est peut-être un client, et quel client est plus facile à plumer qu'un curé ? toujours content, toujours solvable, c'est délicieux !

Et plus, couler à une soutane tous les vieux rossignols défraîchis qui garnissent le fond des rayons, c'est encore lutter contre l'hydre clérical. Aussi est-ce avec empressement que le gros homme, essayant de courber l'échine, répète la question consacrée :

— Vous désirez ?

— Vous parler un instant, Monsieur, si c'est possible.

Un instant après, Flamboyard très intrigué est assis en face du curé.

— Monsieur, dit celui-ci, je viens accomplir près de vous une mission qui n'aura rien de désagréable, je pense. Je viens vous apporter de l'argent. Vous avez été victime, il y a quelques années, d'un vol assez important. Le coupable s'est repenti et je suis chargé de vous apporter de sa part la somme de 1.227 fr. 75 montant du capital soustrait et des intérêts

rés hâtivement pendant la nuit, quelques dépêches particulières répandirent la sinistre nouvelle dans la petite ville de X... Une servante malavisée l'annonça aux jeunes femmes : elles firent acheter un journal et lurent en frémissant les premiers détails.

Dans la soirée, le vieux notaire fit demander à Mlle Comandre si elle avait eu de très récentes nouvelles de son frère.

Le lendemain, vers trois heures de l'après-midi, M. Leblanc forçait la consigne : son premier mot fut une interrogation analogue à celle de la veille.

— Non, non, — fit Marthe — nous n'avons rien reçu... Parlez vite... Un malheur, n'est-ce pas ?

— Une coïncidence inquiétante, tout au plus : Monsieur votre frère peut être souffrant, légèrement blessé... Il faut du calme, de la patience.

— J'en aurai... mais qu'y a-t-il ?

(La suite prochainement).

échus.

— 1, 227 fr. ? Mais Monsieur le Curé, je ne vois vraiment pas d'où peut venir cette... cette...

— Cette restitution ? Pour cela je suis dans l'impossibilité de vous renseigner. Je suis lié par le secret de la confession.

D'ailleurs ce détail importe peu, l'essentiel étant que vous rentriez dans votre bien. Voilà qui est fait ; ayez donc l'obligeance de m'envoyer un reçu.

— Très volontiers, s'écria le gros homme radieux : des reçus comme ça, j'en donnerais bien toute la journée. Est-ce que cela vous arrive souvent de faire des commissions comme celle-là ?

— Quelquefois. Voyez-vous, Monsieur Flamboyard, si la religion n'est pas indispensable pour être honnête, elle y aide joliment. Sans elle, vous n'auriez probablement jamais été remboursé, ce qui prouve que la confession a du bon !

... Je renonce à dépeindre l'ahurissement des commis quand ils virent le patron reconduire jusqu'à la porte un curé qui n'avait rien acheté, et là, lui donner une chaleureuse poignée de mains.

Mais où l'ahurissement général atteignit les limites de l'in vraisemblable, ce fut quand Flamboyard, campé au milieu de sa boutique, cria au petit commis dont les yeux étaient encore rouges :

— Tu vas aller te confesser tout de suite, et plus vite que ça ! Quant à vous, ajouta-t-il en se tournant vers les autres employés, vous ne feriez pas mal d'en faire autant, tas de che-napans !

Jean des TOURELLES

Aux champs

Des fossés. — Les mouches et les chevreaux. — Beurre frais. — Conservation des champignons. —

Les fossés ont, en agriculture, plusieurs utilités. Mais leur principal rôle est de délimiter, de borner les propriétés malgré que cependant ils servent aussi de rigoles et de canaux d'irrigation.

Un fossé peut être considéré comme fossé de clôture ou fossé de limite. Le premier cas exige légalement une profondeur de 0 m. 65 et une largeur de 1 m. 30

Si la largeur d'un fossé ne dépasse pas 0 m. 70, on le considère comme fossé de clôture.

Les fossés demandent un certain entretien. Il y en a notamment qui se trouvent parfois placés au bas de certains champs en pente et qui obligent à procéder à l'opération du *tomberellement*, c'est-à-dire que ces fossés retiennent les terres entraînées par les eaux. Ces terres ainsi amassées, entassées dans le fossé, doivent être reprises et reportées à la partie supérieure du champ... Dans certaines terres et suivant la température, cette opération doit être parfois renouvelée souvent.

Il importe alors que les fossés ayant cette utilité, soient parfaitement entretenus.

Il peut arriver parfois, dans les vignes surtout, qu'on soit obligé non seulement d'avoir un large et profond fossé au bas de la propriété, mais même encore de creuser dans le sens de la largeur, c'est-à-dire perpendiculairement à la pente, d'autres fossés qui auront le même but : d'arrêter les terres entraînées par les eaux.